Ambassade
de la République du Bénin
Près la Confédération Helvétique

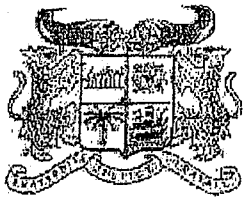

Mission Permanente du Bénin
Auprès de l'Office des Nations Unies
et des Autres Organisations
Internationales à Genève

47

DECLARATION DU BENIN SUR LE RAPPORT DU JAPON SUR L'EPU

Genève, Palais des Nations, le 31 octobre 2012

****

Mme la Présidente,

La Délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation du Japon conduite par Son Excellence M. Hideaki Ueda Ambassadeur, Responsable des droits de l'Homme au Ministère des Aff. Etrangère .....pour la présentation de son deuxième rapport dans le cadre de l'Examen Périodique Universel.

La République du Bénin salue les efforts du gouvernement Japonais en vue d'assurer à tous les agents publics, une formation au respect des droits de l'Homme, à travers l'incorporation des questions y relatives, dans les programmes d'enseignement.

Des actions sont également menées pour :

- ✓ promouvoir la femme dans toutes ses dimensions ;
- ✓ protéger les droits des enfants ;
- ✓ lutter contre la traite des personnes ; et
- ✓ protéger les droits des personnes handicapées et les étrangers.

La République du Bénin se réjouit de toutes ces avancées significatives et encourage les autorités Japonaises à améliorer davantage, le cadre de jouissance des droits de l'Homme au Japon.

Tout en reconnaissant les progrès réalisés, mon pays voudrait formuler deux recommandations à l'endroit du Japon :

- procéder à la ratification des instruments non encore ratifiés et accélérer le processus de retrait des réserves afin de garantir à la population, une meilleure jouissance des droits humains ; et
- accélérer la procédure de création d'une institution des droits de l'Homme, conformément aux principes de Paris.

Enfin, la République du Bénin voudrait souhaiter plein succès au Japon dans la mise en œuvre des recommandations qui seront formulées dans le cadre de cet examen.

Prononcé par Mr ALANMENOU Benjamin Je vous remercie